

Application n° 85: Générateur d'appareil de gymnastique à domicile

Auteur: Drs. ing. P. Dingemans, Pays-Bas

Produire de l'électricité par sa propre force musculaire - très instructif !

Le premier générateur que j'ai contruit moi-même était un générateur d'appareil de gymnastique à domicile. J'avais pris un vieil appareil de gymnastique, enlevé la roue avant et installé à sa place un générateur.



Le générateur se compose de deux disques métalliques tournants sur lesquels sont fixés 16 parallélépipèdes Q-20-20-10-N (www.supermagnete.de/fre/Q-20-20-10-N) par rotor, soit en tout 32 aimants.



Entre les rotors se situe le stator qui contient les bobines. En tout, j'ai monté 12 bobines, que j'ai enroulées avec du câble laqué en cuivre.



Ce générateur fonctionne très bien.
Pour être franc: trop bien!

J'ai fait divers essais de charge, par exemple avec deux phares de voiture de 12V/55W. Il faut faire attention à ne pas pédaler trop fort sinon les ampoules s'éteignent. Ainsi j'ai réalisé facilement 30V de tension électrique. Avec un tel voltage, les phares de 12V d'une voiture s'éteignent.



D'abord ils sont de couleur blanche, puis bleue et font ensuite soudainement *puffff*.

J'ai également essayé de produire assez d'électricité pour faire marcher un téléviseur en couleurs. Cela a très bien marché et il me semble avoir trouvé la solution pour des 'couch potatoes': dès qu'on s'arrête à pédaler le téléviseur s'éteint! :-)



Articles utilisés

32 x Q-20-20-10-N (www.supermagnete.de/fre/Q-20-20-10-N)

En ligne depuis: 29.04.2008

Avez-vous trouvé des applications intéressantes avec nos aimants Supermagnete ? Expliquez-nous ce que vous en avez fait! Si nous publions votre expérience, vous recevrez un **bon-Supermagnete d'une valeur de EUR 30**. Informations supplémentaires: www.supermagnete.de/fre/project_terms.php

Le droit d'auteur de tout le contenu de cette page (textes, photos, vidéos, documents, etc.) appartient à l'auteur respectivement à supermagnete.com. Sans autorisation explicite le contenu ne peut être ni copié ni utilisé ailleurs.